



**HAL**  
open science

## Les femmes prêtresses dans les religions arabes préislamiques : le cas des Liḥyānites.

Saba Farès

► **To cite this version:**

Saba Farès. Les femmes prêtresses dans les religions arabes préislamiques : le cas des Liḥyānites..  
Topoi Orient - Occident, 2009. hal-01736820

**HAL Id: hal-01736820**

**<https://hal.science/hal-01736820>**

Submitted on 18 Mar 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## SOMMAIRE

### *Topoi*, Supplément 10

#### Femmes, cultures et sociétés dans les civilisations méditerranéennes et proche-orientales de l'Antiquité

Textes édités par

Françoise BRIQUEL-CHATONNET, Saba FARÈS,

Brigitte LION et Cécile MICHEL

<b>Sommaire</b>	3-4
<b>Avant-propos</b>	5-6
S. FARÈS, « <i>La femme dans les sociétés méditerranéennes et proche-orientales</i> »	7-8
B. LION, « Sexe et genre (1). Des filles devenant fils dans les contrats de Nuzi et d'Emar »	9-25
C. MICHEL, « Femmes et ancêtres. Le cas des femmes d'Aššur »	27-39
F. OQAB, « Les droits de propriété de la femme nabatéenne »	41-52
F. KIRBIHLER, « Aspects des stratégies familiales à Éphèse (1 <sup>er</sup> s. av. J.-C. – III <sup>e</sup> s. apr. J.-C.) »	53-66
F. KIRBIHLER, « Le rôle public des femmes à Éphèse à l'époque impériale. Les femmes magistrats et liturges (1 <sup>er</sup> s. – III <sup>e</sup> s. apr. J.-C.) »	67-92
S.F. AL-SAÏD, « Les épouses étrangères des Minéens »	93-114
D. GOUREVITCH, « La matrone romaine poussée à la procréation »	115-125
F. BRIQUEL-CHATONNET, « <i>Femmes et religion</i> »	127-128
M.-G. MASETTI-ROUAULT, « Femmes, mythes et cultes dans la culture mésopotamienne ancienne »	129-144
C. MICHEL, « Les filles consacrées des marchands assyriens »	145-163

B. LION, « Sexe et genre (2). Des prêtresses fils de rois »	165-182
S. FARÈS, « Les femmes prêtresses dans les religions arabes préislamiques. Le cas des Liḥyanites »	183-195
J.-B. YON, « Personnel culturel féminin au Proche-Orient hellénistique et romain »	197-214
B. LION et C. MICHEL, « <i>Femmes lettrées, archives de femmes dans le Proche-Orient ancien</i> »	215-217
J.-J. GLASSNER, « En-hedu-Ana, une femme auteure en pays de Sumer au III <sup>e</sup> millénaire ? »	219-231
G. GADAUT, « Les femmes dans les inscriptions royales de Mésopotamie III <sup>e</sup> – I <sup>er</sup> millénaire av. J.-C. »	233-251
C. MICHEL, « Les femmes et l'écrit dans les archives paléo-assyriennes »	253-272
L. BARBERON, « Les documents d'archives des religieuses en Babylonie ancienne. Usage, transmission et conservation »	273-288
B. LION, « Les femmes scribes de Sippar »	289-303
P. VILLARD, « Les femmes et l'écrit à l'époque néo-assyrienne »	305-319
P. CLANCIER, « Les activités des femmes dans les temples de Babylone aux époques hellénistique et parthe »	321-332

## AVANT PROPOS

Cette série de tables rondes a eu pour origine une idée et une initiative de S. Farès qui, dans ses dossiers sur l'Arabie, avait remarqué que la documentation permettait de soulever des questions intéressantes sur la situation des femmes ; au terme d'une discussion informelle à l'occasion d'une rencontre entre elle, B. Lion et C. Michel lors d'un colloque de la Maison René-Ginouès à Nanterre en 2005, il s'avérait que les études consacrées aux femmes dans les civilisations proche-orientales anciennes demeurent, à ce jour, relativement rares. Si les études de genre semblent bien développées dans les domaines de l'antiquité égyptienne, grecque et romaine, elles sont encore naissantes pour les civilisations mésopotamiennes et arabiques. La place que les sources consacrent aux femmes est d'une importance variable selon les civilisations ; or dans le monde proche-oriental, les sources sont abondantes et, de plus, elles mettent en valeur le rôle fondamental des femmes au cœur de la société.

Le volume *Femmes, cultures et sociétés dans les civilisations méditerranéennes et proche-orientales de l'Antiquité* rassemble les communications d'épigraphistes, d'historiens et de linguistes dans le cadre d'une réflexion centrée sur les femmes et leur place dans les sociétés – principalement antiques. Elles ont été présentées lors de trois tables rondes, chacune ayant abordé une problématique différente. La première, portant sur « Femmes, famille et société dans le Bassin méditerranéen antique et au Proche-Orient », organisée par S. Farès (Université de Nancy 2, UMR 5189 HIstoire et SOurces des Mondes Antiques), s'est tenue à la Maison de l'Orient et de la Méditerranée de Lyon le 26 novembre 2007. La deuxième table ronde, intitulée « Femmes et religions », organisée par F. Briquel Chatonnet (CNRS, UMR 8167 Orient et Méditerranée – Laboratoire des Études Sémitiques Anciennes), a eu lieu à la Maison de la Recherche de l'Université Paris IV, le 21 janvier 2008. La troisième rencontre, à l'Université Paris X – Nanterre, organisée par B. Lion et C. Michel (Université Paris 1 et CNRS, UMR 7041, Archéologies et Sciences de l'Antiquité – Histoire et ARchéologie de l'Orient Cunéiforme) le 17 avril 2008, avait pour thème « Femmes lettrées, archives de femmes dans le Proche-Orient ancien ». Une quatrième table ronde consacrée aux « Femmes dans la littérature », s'est tenue à l'Université de Nancy 2, les 13 et 14

mars 2008. Organisée par S. Farès, L. Denooz et L. Graslin-Thomé (Département des Études Arabes, Département d'Histoire et EA 1132, Histoire et cultures de l'antiquité grecque et romaine), elle concernait surtout la période médiévale ; elle doit faire l'objet d'une publication séparée dans un volume de l'Association pour la diffusion de la recherche sur l'Antiquité (ADRA).

L'objectif général de ces rencontres était d'envisager les différents domaines où les femmes apparaissent – familial, religieux ou administratif –, de confronter les questions spécifiques à chaque culture et de mettre en perspective le rôle et le statut des femmes dans différents milieux sociaux, en se fondant sur les recherches récentes menées autour du Bassin méditerranéen et dans le monde proche-oriental.

Ces rencontres ne pouvaient prétendre à être exhaustives. De nombreuses études restent à mener sur ce sujet, les sources sont souvent fragmentaires et seul un travail minutieux, transdisciplinaire et diachronique, permettra d'approfondir nos connaissances sur la place et le rôle des femmes dans les sociétés historiques.

L'anthropologie a traité largement ces questions et les sciences de l'antiquité peuvent contribuer à la réflexion, en réalisant des études systématiques sur les différents domaines sociaux où le rôle de la femme demeure obscur, ou bien demande un nouvel examen. Les contrats qui changent le genre féminin en masculin, la filiation, l'assignation aux femmes de l'entretien du culte des ancêtres et les divers actes juridiques en faveur des femmes (qu'il s'agisse des femmes assyriennes, sud-arabes, lihyanites, nabatéennes, etc) sont autant de domaines qui mettent en lumière la participation des femmes à la vie sociale et contribuent à définir leur statut.

Les tables rondes s'inscrivent dans une discipline bien identifiée : les études sur les femmes, dénommées en anglais *women's studies*. Elles ont été motivées, à l'origine, par le constat que les études sur les sociétés, tant anciennes que modernes, étaient dominées par des discours androcentriques masculins. En réaction, les études sur les femmes sont venues contrebalancer ces discours, et ont tenté d'introduire un point de vue féminin, pour parvenir à une étude globale de la société. Dans un deuxième temps, les études de genre (*gender studies*) ont davantage mis l'accent sur la construction sociale des identités masculines et féminines, tandis que les études sur les femmes se poursuivaient. Les communications des tables rondes présentées dans ce volume s'inscrivent dans ces différentes tendances, selon les disciplines, la formation, la sensibilité et les choix scientifiques des auteurs.

# LES FEMMES PRÊTRESSES DANS LES RELIGIONS ARABES PRÉISLAMIQUES LE CAS DES LIHYANITES

Encore aujourd'hui, les inscriptions d'Arabie ne suscitent l'intérêt des spécialistes de la péninsule que pour des questions linguistiques ou politiques, généralement dans une démarche comparative pour comprendre l'histoire de l'Arabie du Sud. Or, contrairement à l'idée généralement admise selon laquelle les documents épigraphiques sont « d'une désolante sécheresse »<sup>1</sup>, ces textes permettent d'améliorer nos connaissances sur les sociétés arabes anciennes, qui sont surtout connues à ce jour par l'historiographie arabe.

Je présente dans cet article quatre textes lihyānites, connus depuis les années soixante. Les études qui en ont été faites se limitent à une analyse philologique, alors qu'il s'agit de textes d'une grande importance pour la religion comme pour la société : des femmes, auteurs des textes, se proclament les filles de femmes engagées dans un sacerdoce. Ces textes, reproduits ci-dessous, méritent un nouvel examen :

## Texte 1 (D146) (Fig. 1)<sup>2</sup>

*Sgl bnt Šmr slḥt q-Ġbt 'zlt h-zll l-q-Ġbt b-Khl [... ..]q  
ndrt f-rd-h w-s 'd-h w-'hrt-h snt ḥms Šhr bn hn-š*

« Sgl fille de Šmr prêtresse de q-Ġbt a offert le sacrifice pour q-Ġbt, à Khl ... .. elle a consacré. Alors Il a été satisfait d'elle, l'a aidée, l'a guidée. En l'an cinq de Šhr fils de hn-š. »



Fig. 1 – Inscription lihyānite D146

---

1. CAQUOT 1970, p. 340.

2. Pour la correspondance des sigles et l'analyse philologique, voir FARÈS-DRAPPEAU 2005.

**Texte 2 (D162) (Fig. 2)**

*Smwh bnt Smr slh̄t Wd w-Zyd  
b'l-h d-Yf'n 'zll-h l-d-Ġbt h-zll  
b-h-mšd f-rd-hmy w-s'd-hmy  
w[...].*

« *Smwh* fille de *Smr* prêtresse, *WD* et *Zyd* les deux seigneurs du clan de *d-Yf'n*, ont offert à *d-Ġbt* ces sacrifices dans cette montagne. Alors Il été satisfait d'eux deux et les a aidés. »



Fig. 2 – Inscription lihyānite D162

**Texte 3 (D101) (Fig. 3)**

*Rh̄t bn Th̄mh w-'mt'zh slh̄t d-Ġbt 'zll-h h-  
zll l-d-Ġbt b-Khl b'd ml-hm b-Bdr f-rd-hm  
w-'hrt-hm*

« *Rh̄t* fils de *Th̄mh* et de *'mt'zh*, prêtresse de *d-Ġbt*, a offert le sacrifice à *d-Ġbt*, à *Khl* en faveur de leurs récoltes d'hiver à *Bdr*. Alors Il a été satisfait d'eux et les a bien guidés. »



Fig. 3 – Inscription lihyānite D101

**Texte 4 (D112) (Fig. 4)**

*Hn' w-Ġšm bn 'mtb'smn '(g)w h-zll l-d-Ġbt  
[f-rd]-hm w-'hrt-hm*

« *Hn'* et *Ġšm* fils de *'mtb'smn*, ont apporté le sacrifice pour *d-Ġbt*, [Alors Il a été satisfait] d'eux et Il les a guidés. »

L'intérêt de ces textes est triple : d'une part, ils évoquent des femmes portant des titres relatifs au culte et nous apprennent que les femmes occupaient comme les hommes des fonctions sacerdotales. Or, si des prophétesses – les *kahina* – étaient déjà attestées en Arabie antique, nous ne connaissions aucun texte relatif à des femmes pratiquant une fonction sacerdotale. D'autre part, le recours à une généalogie féminine soulève des questions sur l'impact social du statut de ces femmes et sur la matrilinearité.



Fig. 4 – Inscription lihyānite D112

Enfin, ils confirment l'importance des données lihyânites<sup>3</sup> pour étudier les religions des anciens habitants de la péninsule arabique. Même si les documents dont nous disposons aujourd'hui ne nous permettent d'étudier que les caractères généraux de la religion lihyânite, ils donnent accès au fonctionnement du culte dans la religion des anciens Arabes.

Je rappelle, avant d'aborder cette étude sur la prêtrise féminine chez les Lihyânites<sup>4</sup>, qu'al-'Ulâ, l'antique Dédan (*Fig. 5*), était le centre sédentaire d'une population qui a prospéré, entre le IV<sup>e</sup> et le milieu du II<sup>e</sup> s. av. l'ère chrétienne, grâce au commerce caravanier qui sillonnait l'Arabie, avant que ces voies soient déviées vers la mer Rouge, aux alentours du III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. av. l'ère chrétienne<sup>5</sup>. Les Lihyânites, successeurs des Dédanites, ont constitué un royaume dont la puissance était fondée sur le commerce caravanier<sup>6</sup>. L'organisation sociale était sophistiquée et n'avait rien à envier aux différentes sociétés proche-orientales contemporaines. Comme souvent, les fonctions civiles et religieuses étaient mêlées. On trouve à la tête de ce royaume un « roi », *ml*, puis un *r'y* « conseiller » qui semble gérer les affaires courantes, un « conseil » *š'î*<sup>7</sup> et les *'b'l* qui sont une sorte d'assemblée rassemblant les chefs de clans dont le rôle est d'élire la personne qui prendrait la tête de cette assemblée<sup>8</sup>.

- 
3. Ces inscriptions sont gravées sur les parois de montagnes et sur des blocs. Elles se trouvent toutes à al-'Ulâ et sa région. Elles sont regroupées essentiellement dans deux grandes zones : à Khirbat al-Khurayba, qui se trouve à la sortie nord de la ville actuelle d'al-'Ulâ, et à al-'Uzayb, au nord-ouest de l'oasis, à 8 km environ du village d'al-'Ulâ, à gauche de la route qui mène à Madâ'in Šâliḥ, près du village Bi'r al-'Udhayb. La nature des inscriptions dans les deux zones diffère complètement. À Khirbat al-Khurayba, les textes sont funéraires ou bien cultuels, inscrits dans un espace religieux déterminé, à l'intérieur d'un temple imposant. Les inscriptions d'al-'Uzayb sont uniquement des dédicaces agraires, gravées sur la paroi de la montagne : aucun vestige n'est connu à proximité. Il s'agit vraisemblablement de textes relatifs à une cérémonie en plein air.
  4. Pour une synthèse récente sur cette civilisation, voir FARÈS-DRAPPEAU 2005.
  5. Voir à ce propos PEACOCK 2000, p. 426.
  6. Les textes cependant n'évoquent pas l'activité commerciale ; en revanche, l'activité agricole y est très présente. Voir le corpus d'inscriptions que j'ai étudié et publié en 2005, qui rassemble un choix de textes publiés de 1909 à 1998 (FARÈS-DRAPPEAU 2005),
  7. Le sens arabe de ce mot est « partisan ». Deux textes évoquent la possession d'un lieu en faveur, une fois, des partisans de *ns* et, une autre fois, de *'l*. Un texte mentionne le nom d'une personne à la tête des *š'î* **D53** (cf. FARÈS-DRAPPEAU 2005, p. 100).
  8. FARÈS-DRAPPEAU 2005, p. 100-101.





Fig. 5 – Carte de l'Arabie

## La religion liḥyānite

Un bref rappel des cadres religieux est nécessaire pour mieux apprécier l'importance des inscriptions mentionnant des femmes.

### *Les dieux*

Le nom des dieux liḥyānites est soit cité explicitement, soit connu par les noms théophores. Les théonymes sont souvent des noms épithètes. Le recours aux noms épithètes est bien connu chez les Sémites. Un nom confère l'« essence » et il est ce qui résume un caractère. Ainsi, dévoiler un nom, c'est dévoiler son « essence ». Pour cette raison, les dieux liḥyānites n'ont pas véritablement de noms, ils ont à la place des épithètes qui les définissent. Le nom générique *'l* et ses dérivés *Lh* et *'lh*, qui indiquent « le Dieu » par excellence, sont également connus.

Parmi les nombreux noms-épithètes divins, on trouve en premier lieu *d-Ġbt*, le dieu des forêts ; *Lt*, dont le nom est probablement le pluriel de *'lh* « les dieux » ; *Hrg*, le dieu de l'eau ; *hn-'ktb*, le dieu des scribes. Le nom de dieu *'l*, *Lh 'lh* est connu également dans les textes et renvoie probablement au dieu tutélaire *d-Ġbt*, appelé « le dieu ». D'autres dieux occupent un rang moins important, tel que *'Uzza*, *Baalshamīn*, *Salmān*, etc.

Parmi ces dieux, c'est *d-Ġbt* qui occupe la place la plus importante. Il est le dieu tutélaire du royaume de Liḥyān. Son nom est totalement absent des autres religions arabes. Il signifie « celui des forêts »<sup>9</sup>. C'est un pluriel et non un singulier. Le singulier, selon la langue liḥyānite, serait *Ġbh* : la *mater lectionis* « *h* » indiquerait le *tā marbuta*, selon les règles grammaticales de cette langue<sup>10</sup>. Quand le nom est au pluriel, la *mater lectionis* se transforme en *t*, ce qui correspond à l'arabe *Ġābāt* « des forêts ». Le *alif* médian n'est pas noté généralement dans l'écriture liḥyānite, ce qui prête à confusion. Abū al-Ḥassan avait proposé de lire *Ġaybat* « celui qui est caché »<sup>11</sup>. Cette lecture se heurte au fait que l'écriture liḥyānite note généralement les diphtongues, *-/w/* et */y/* médians –, seul le */ʾ/* médian n'est pas noté<sup>12</sup>. Si *Ġbt* est l'équivalent de l'arabe قبيغ « celui qui est caché », on doit donc avoir la lettre */y/* selon la règle grammaticale liḥyānite.

Ce dieu est étroitement lié à Khirbat al-Khurayba, ancienne Dédan, où une très importante oasis, irriguée par de nombreuses sources, assurait (et assure encore aujourd'hui) l'alimentation de la population (*Fig. 5*). Ce dieu n'est attesté nulle part ailleurs dans la péninsule Arabique.

L'autre dieu dont le culte est pratiqué à Dédan est le dieu *Wd*, nom dont le sens serait : *ami*, *amour*<sup>13</sup>. Ce dieu d'origine sud-arabe a été introduit à Dédan par les commerçants minéens, dont il est l'un des principaux dieux, sous la forme *Wd<sup>m</sup>*<sup>14</sup>. Son nom ayant été trouvé le long de la route du commerce des aromates, on peut supposer qu'il était lié à ce commerce. Une inscription minéenne à al-'Ulā mentionne la présence d'un temple de *Wd* à Dédan : *b-byth Wd b-Ddn w-l t [...]*

9. Cette interprétation avait été proposée par MÜLLER 1889, p. 63, reprise par JAUSSEN et SAVIGNAC 1914, II, p. 383, puis par RYCKMANS 1951, p. 19-20. Voir l'analyse récente de FARÈS-DRAPPEAU 2005, p. 80-81.

10. Sur l'emploi de la *mater lectionis* « *h* » voir FARÈS-DRAPPEAU 2005, p. 62.

11. ABŪ AL-ḤASAN 1999, p. 198.

12. FARÈS-DRAPPEAU 2005, p. 62-70.

13. WINNETT 1940, p. 126.

14. ROBIN 1996, col. 1128.

« dans le temple de *Wd* à *Ddn* [...] » : *RES* 3348. Une dédicace lihyānite, **D45**, rapporte qu'un prêtre du dieu *Wd* offre à *ḏ-Ġbt* la statue d'un esclave<sup>15</sup>.

Un nombre réduit de textes fait état d'offrandes à des divinités dont on ignore si elles possédaient des temples à Dédan. Le dieu *hn-'ktb* est connu par un texte<sup>16</sup>. Il est le dieu des scribes, d'origine babylonienne, et il a été probablement introduit à Dédan pendant le séjour de dix ans de Nabonide à Taymā'<sup>17</sup>. Il est adoré également par les Nabatéens<sup>18</sup>. La divinité '*zh* (al-'Uza), est connue à Dédan par un texte mentionnant une offrande. Vénérée ensuite chez les Nabatéens, elle en est une des principales divinités<sup>19</sup>.

*Lt*, la plus populaire des divinités dans la Péninsule arabique<sup>20</sup> n'est connue à Dédan que dans un texte qui rapporte le nom d'une personne chargée de son culte. Elle est surtout répandue parmi la population nomade sur l'ensemble de la péninsule. Elle est, entre autre, la divinité dominante chez les Arabes de Jordanie du Sud. Enfin, le dieu *Slmn* est connu dans deux textes qui rapportent une offrande à ce dieu<sup>21</sup>.

### *Clergé et culte*

On connaît seulement deux types de personnels du temple : les '*ḥkl* et les '*slh*. Les premiers sont surtout connus dans les inscriptions de Khirbat al-Khurayba, les seconds à al-'Uzayb. On ignore la fonction exacte du '*ḥkl*, mais sa fréquence

---

15. '*bdwd ḥkl Wd w-bn-h Slm w-Zdwd h-wdqw h-ḡlm Slm h-(m)lṭ l-ḏ-Ġbt f-rdy-h* « '*bdwd* prêtre de *Wd* et ses fils *Slm* et *Zdwd* ont offert le jeune esclave *Slm* (sous forme) de statue à *ḏ-Ġbt* Alors Il a été satisfait de lui » : **D45**. Le mot qu'on rend par « statuette » est *mṭl* dans le texte. Le mot *mṭl* pose un problème de lecture. JAUSSEN et SAVIGNAC avaient lu [*m]sṭ* qu'ils ont traduit par « pour être immolé » (1914, II, p. 280-282). GRIMME avait traduit par *une punition exemplaire* « (exemplarische) Bestrafung » (1937, p. 299-300). Tandis que CASHEL lit *leur appartient à eux trois l'esclave Sālim* « ihnen dreien gehörig Sklaven Sālem » (1954, p. 80), DEROCHE rapproche *mṭl* de la racine arabe *mṭl* dans laquelle il reconnaît « le nom spécifique d'une offrande par laquelle un individu est substitué à un autre » (1987, p. 174). Pour WINNETT, *mṭl* s'explique par l'hébreu *m<sup>e</sup>ullā* qui signifie « three-year-old » et qui apparaît dans la *Genèse* 15,9 indiquant le sacrifice d'un animal âgé de trois ans (1989, p. 174). C'est en sudarabique qu'il possède le sens le plus proche, « statuette » (*Dictionnaire sabéen*) ; voir FARÈS-DRAPPEAU 2005, p. 82, 159.

16. FARÈS-DRAPPEAU 2000, p. 201-208.

17. FARÈS-DRAPPEAU 2005, p. 83-84.

18. STRUGNELL 1959, p. 29-36.

19. ZAYADINE 1989, p. 123 ; HEALEY 2001, p. 114-119.

20. FARÈS-DRAPPEAU 2005, p. 85, texte n° 76.

21. FARÈS-DRAPPEAU 2005, p. 85-86.

apparition, plus tard, dans des inscriptions nabatéennes, suppose qu'il s'agit d'un type de clergé nabatéen<sup>22</sup>. Le titre est connu au féminin et au masculin. Les inscriptions ne nous permettent de définir ni le rôle des *'jkl*, ni la hiérarchie.

Les plus connus sont les *slh*. Ils sont associés essentiellement à une cérémonie saisonnière de sacrifice et probablement d'onction du sang. Les textes ne décrivent pas le déroulement de la cérémonie, mais uniquement l'accomplissement de l'acte. Le titre *slh* apparaît dans la généalogie uniquement. Cette généalogie est associée à la cérémonie du sacrifice ou de l'onction du sang. Le terme qui désigne l'acte (*'zl h-zll*) est d'attestation unique dans les langues de l'Arabie préislamique. Les deux mots, le premier est un verbe, le second un nom, sont dérivés de la même racine. Le sens arabe du verbe serait « offrir » et celui du nom serait « le sang ». La racine *zll* et le titre *slh* apparaissent souvent dans les mêmes textes. *Slh*, d'après l'arabe, signifie l'« arme ». Ce titre est étroitement lié au dieu *d-Ġbt* (*slh d-Ġbt* = « l'arme de *d-Ġbt* ») et à la cérémonie d'onction du sang des chamelles. Il serait probablement le « porte-glaive », faisant référence à l'outil de sacrifice. Les *Slh* sont indifféremment des hommes et des femmes et pratiquent le même geste. Les *Slh* ne semblent occuper leur fonction qu'une seule fois, car il n'y a qu'une seule occurrence de leur nom. Le supérieur des *slh* portait le titre superlatif *Slhn*. Ce dernier semble avoir été également un chef de la cité, puisque des textes ont été datés des années d'exercice de pouvoir (voir **D49** et **D105**)<sup>23</sup>.

Le temple, demeure des dieux, semble avoir été construit à Khirbat al-Khurayba et à Umm Daraj. Aucun vestige n'est connu à 'Ikma, où se trouve le plus grand nombre de textes rituels relatifs à la cérémonie saisonnière.

Comme dans toutes les religions, le rituel occupe une place centrale chez les Lihyānites. Il s'agit d'actes à accomplir, de gestes à exécuter. Les rituels sont réalisés dans des temples ou bien des sanctuaires de plein air. Jausen et Savignac avaient décrit une installation religieuse à Khirbat al-Khurayba<sup>24</sup>. En revanche, le site d'al-'Ikma, le sanctuaire rupestre où ont été trouvées les inscriptions dédicatoires les plus riches, n'a fourni aucun édifice religieux à ce jour. Pourtant les inscriptions mentionnent des temples (*bayt*), les « maisons des dieux ».

La cérémonie de sacrifice ou d'onction du sang est célébrée en l'honneur du dieu tutélaire de la cité : *d-Ġbt*. Cette cérémonie consistait surtout en procession (*hgg*) et en offrandes de produits et d'animaux sacrifiés. Selon un texte, la

---

22. HEALEY 1993, p. 37, 160-162.

23. FARÈS-DRAPPEAU 2005.

24. JAUSSEN et SAVIGNAC 1914, p. 57-58. Ce site est en cours de fouille actuellement par l'Université du roi Saud, les premières campagnes ont dévoilé des objets et des installations très imposantes : AL-SALD, *Les résultats des fouilles archéologiques à Dédan (Arabie saoudite)*, communication dans le cadre du « Cercle des Professionnels et des Amateurs de l'Art », 19 mars 2007.

procession se déroule en deux temps : d'abord on bénissait l'animal dans le temple du dieu *Hrg*<sup>25</sup>, ensuite on le conduisait au lieu de cérémonie pour le sacrifier en faveur de *d-Gbt*. Les chargés du culte des autres dieux accomplissaient également cette tâche en faveur de *d-Gbt*<sup>26</sup>. Le sacrifice était mêlé à la vie de tous les jours. On sacrifiait en faveur d'une bonne récolte de blés, de fruits, de dattes ; pour avoir une fortune, pour protéger sa descendance ou pour guérir. On trouve parmi les donateurs des *slh*, des *slht* et des '*mt* « oblat ». Ces sacrifices avaient lieu au lieu-dit *Khl*, qui correspond sans doute à al-'Uzayb actuel, ou dans la montagne (*h-mšd*), sans nommer cette dernière. Les textes indiquent : *b-h-mšd* qui correspondrait à Jabal Umm Daraj aujourd'hui<sup>27</sup>, où un sanctuaire en plein air et de nombreuses inscriptions ont été trouvés<sup>28</sup>.

L'un des éléments les plus importants dans la concrétisation de l'acte religieux est la statue. D'innombrables statues ont été trouvées à Umm Daraj et Khirbat al-Khurayba. Les textes font état de nombreuses offrandes de statuettes. Des personnes consacrées au temple ont été offertes au dieu sous forme de statuettes<sup>29</sup>.

### Les femmes dans le temple

Les titres sacerdotaux sont portés aussi bien par les hommes que les femmes, avec une fonction féminine supplémentaire qui est '*mt*. Confier une fonction sacerdotale à une femme est assez rare dans les sociétés proche-orientales antiques, mais n'est pas inusité<sup>30</sup>.

25. *Zd'l w-Bnwd w-'bh[...]' d-Hšbr w-'mhm Tbrh bn[...]'ms w-Nh' w-'ws w-zd[...]'d'l w-hn'h'zy bnw zd[...]'nwd hggw hnq w-ğnyw b-bt-hmh[...]'tn l-Hrg w-'lw b-mšd 'll h[...]'l-d-Gbt f-rdyhm w-'hrt-hm w-s'd-hm. Snt 'šr w-ilt ymn hlf't'n D [mn'y] [T]lmy bn [...]'dn mlk Lhyn. « Zd'l et Bnwd et 'bh[...]'d-Hšbr et leur mère Tbrh bn[...]'ms et Nh' et 'ws et Zd[...]'d'l et hn'h'zy fils de zd[...]'Nwd ont sacralisé la chamelle et leur bétail, dans leur temple, [...]'tn en faveur de **Hrg** et ont sacrifié, à la montagne en faveur de *d-Gbt*. Il a été satisfait d'eux et Il les a bien guidés. En l'an 13, deux jours après que D[mn'y] a poignardé [T]lmy bn [L] dn, roi de Lihyān » : **D160**, Voir **D165**, FARÈS-DRAPPEAU 2005, p. 230.*

26. Voir *supra*, la prêtresse du dieu *Wd* qui porte le titre de *slht*.

27. **D161**, **162**, **164**, FARÈS-DRAPPEAU 2005.

28. ABU AL-HASAN 2002.

29. Texte n° **D45**, FARÈS-DRAPPEAU 2005, p. 158.

30. Voir par exemple l'article classique de RENGER 1967.

### *Slht et 'fkl*

La fonction la plus attestée est celle de *slht*. Comme pour les hommes, il s'agit d'une fonction relative aux sacrifices saisonniers. Parmi les 600 textes lihyānites environ connus à ce jour, six textes citent deux noms de fonction, relatifs aux temples, portés par des femmes : les titres *slht* et *'fkl*. *Slht*, le féminin de *slh*, est mentionné cinq fois au féminin contre quatre au masculin et *'fkl*, le féminin de *'fkl*, est cité une seule fois. On connaît peu de choses sur ces femmes. Elles semblent jouir de la même liberté et de la même fonction que les hommes. Comme les hommes, leur généalogie n'est pas citée, seul leur prénom est mentionné, suivi de leur titre puis du nom du dieu *q-Ġbt*. Hormis une *slht* du dieu *Wd*<sup>31</sup>, nous ne connaissons pas de *slh* ou de *slht* au service des autres dieux. À l'inverse, on ne connaît pas de *'fkl* au service de *q-Ġbt*. Comme les *slht*, les *'fkl* n'ont pas de généalogie, seul le nom suivi du théonyme est connu.

### *'mt*

Nom féminin dont le correspondant masculin serait *'bd* « esclave de... ». C'est un nom utilisé surtout avec les théonymes. Les *'mt* étaient attachées au culte d'un grand nombre de divinités, souvent étrangères à Dédan. Le sens de ce mot « esclave » pourrait faire croire qu'il s'agit des esclaves sacrées choisies parmi des captives étrangères et consacrées au service des divinités étrangères. Ces *'mt* exerçaient dans le temple des fonctions qui n'exigeaient pas un personnel spécialisé. Elles sont des servantes analogues au *širkātu* chez les Babyloniens<sup>32</sup>. Ces *'mt* sont consacrées à des dieux sémitiques divers. On y trouve *'mt 'zh*, servante du dieu *'zh* : **D101/2** ; *'mtb 'smn* : **D112**<sup>33</sup> ; *'mtyl 'n* **D54/4**<sup>34</sup>. On ne connaît pas à

31. Cette *slht* est par ailleurs une des chefs du clan *q-Yf'n*, une famille d'origine sud-arabe installée à Dédan, où elle bénéficie d'un véritable pouvoir **D162** : *Smwh bnt Smr slht Wd w-Zyd b 'l-h q-Yf'n 'zll-h l-q-Ġbt h-zll b-h-mšd f-rd-hmy w-s 'd-hmy w[...]*. « *Smwh* fille de *Smr*, prêtresse de *WD* et *Zyd* les deux seigneurs du clan de *q-Yf'n*, ont offert à *q-Ġbt* ces sacrifices dans cette montagne. Alors Il été satisfait d'eux deux et les a bien guidés » (FARÈS-DRAPPEAU 2005).

32. DHORME 1949, p. 213-214.

33. **D112** : *Hn' w-Ġšm bn 'mtb 'smn '(g)w h-zll l-q-Ġbt [f-rd]-hm w-'hr[t-hm]*. « *Hn'* et *Ġšm* fils de *'mtb 'smn*, ont apporté le sacrifice pour *q-Ġbt*, [alors Il a été satisfait] d'eux et les a bien guidés ». Le dieu Baalshamīn est connu dans un autre texte laconique. Ce dieu d'origine cananéenne a vu son culte se perpétuer ensuite chez les Palmyréniens (II<sup>e</sup> s. apr. l'ère chrétienne) où un temple très important lui était consacré. Il a été adoré également par les Nabatéens et les Safaïtiques (STARCKY 1957, p. 206-209). En Syrie du sud (à Sī'), il possédait un temple et de nombreuses inscriptions nabatéennes trouvées dans ce temple lui sont dédiées (LITTMANN 1914, p. 76-78 ; RES 2023)

34. *Yl'n*, dont le sens est « sauveur, libérateur », est connu comme théonyme uniquement chez les Safaïtiques qui l'invoquaient pour guérir leurs animaux. Chez les Lihyānites,

Dédan de temples consacrés à ces dieux, ni un culte pratiqué en leur faveur. Les *'mt* d'une divinité étrangère peuvent cumuler leur fonction avec celle de *slht* au service de *d-Ġbt*<sup>35</sup>.

Ces textes fournissent des éléments pour réécrire l'histoire des religions des anciens Arabes, mais soulèvent aussi, ce qui est leur principal intérêt, la question de la matrilinearité et, plus généralement, celle du lignage. Il ne s'agit ici ni d'un système matrilineaire généralisé, ni d'une société matriarcale, mais d'un recours ponctuel à la matrilinearité. L'utilisation de la matrilinearité qui apparaît dans un contexte bien particulier, où la mère pratique une fonction sacerdotale, oriente vers l'hypothèse qu'il s'agit d'une volonté de proclamer une appartenance à un groupe socialement important.

De quoi s'agit-il dans notre cas ? Les mères des auteurs des inscriptions sont des femmes pratiquant une fonction relative à l'acte sacrificiel. Cet acte, qui est l'intermédiaire entre le dieu adoré et le peuple adorateur, place les sacerdoces en tête de la hiérarchie sociale. Il semble alors normal que le sacerdoce, ou la science sacerdotale, soit transmis à la progéniture, comme un héritage. Ces familles qui ont gagné par héritage la fonction sacerdotale, acquièrent en quelque sorte le statut de familles sacerdotales, constituant un corps distinct dans la société et formant une caste spécifique.

Comme piste de travail, nous pourrions partir du postulat, en reprenant la formulation de R. Delière, selon lequel « si la filiation est le principe qui gouverne la transmission de la parenté ; l'héritage (transmission des biens) et la succession (transmission des fonctions) tendent à suivre le principe de la filiation »<sup>36</sup>. Exercer une fonction sacerdotale est un privilège et le droit d'exercer cette fonction est un patrimoine que l'on revendique au travers de sa généalogie.

Le lignage ne détermine pas seulement l'appartenance à des groupes, mais aussi les règles juridiques de la transmission des biens<sup>37</sup>. Ainsi, à Madā'in Šālih, une inscription nabatéenne (JAUSSEN et SAVIGNAC 1909, inscriptions nabatéennes, n° 34), déclare que le propriétaire de la tombe concernée est une femme.

---

les Minéens, les Nabatéens et les Thamoudéens, il est connu uniquement dans les théophores (FARÈS-DRAPPEAU 2005, lexique ; CANTINEAU 1930, lexique ; JAUSSEN et SAVIGNAC 1909, inscriptions minéennes, n° 12/4, n° 17/7 ; JAUSSEN et SAVIGNAC 1909, inscriptions thamoudéennes, n° 379).

35. **D101** : *Rht bn Thmh w-'mt'zh slht d-Ġbt 'zl-h h-zll l-d-Ġbt b-Khl b'd ml-hm b-Bdr f-rd-hm w-'hrt-hm*. « *Rht* fils de *Thmh* et *'mt'zh*, prêtresse de *d-Ġbt*, ont offert le sacrifice à *d-Ġbt*, à *Khl* en faveur de leurs récoltes d'hiver à *Bdr*. Alors Il a été satisfait d'eux et les a bien guidés » (FARÈS-DRAPPEAU 2005).
36. DELIÈRE 1996, p. 10-11. Voir aussi BRUNSCHVIG 1958, p. 49-59.
37. Voir à ce propos, A.R. RADCLIFFE-BROWN, *Structure et fonction dans la société primitive* (*Structure and Function in Primitive Society*, 1952), trad. F. et L. Marin, Paris (1969) ; Meyer FORTES, *Kinship and the Social Order*, Londres (1969).

L'inscription précise que le statut juridique de cette tombe a été établi par le père de cette femme. Il décline sa filiation par sa mère et sa tante et précise que cette tombe sera réservée à lui-même, puis à sa fille et à la descendance de sa fille. Quiconque outrepasserait cet édit serait sanctionné par une amende. Le point notable de cette inscription est que cet homme donne son lignage par sa branche maternelle et non paternelle.

Si une conclusion fondée sur des documents aussi allusifs mérite quelque crédit, on pourrait considérer ces inscriptions comme des textes de transmission de droit (héritage, fonction). Derrière la filiation féminine se dissimulerait probablement un droit successoral ou d'héritage. Le droit serait porté par la puissance de filiation.

Saba FARÈS  
 Université Nancy 2 – Maison de l'Orient Méditerranéen  
 CNRS UMR 5189, Lyon  
 saba.fares@mom.fr

### Bibliographie

ABŪ AL-ḤASAN 1999

H. ABŪ AL-ḤASAN, « La divinité *d-Ġbt* dans les inscriptions liḥyānites », *Topoi* 9, p. 197-200.

ABŪ AL-ḤASAN 2002

H. ABŪ AL-ḤASAN, *Nuqūsh liḥynāniyyah min Miṭṭaqat al-'Ulā*, Riyāḍ (Ministère de l'information, département des Antiquités et des Musées).

BRUNSCHVIG 1958

R. BRUNSCHVIG, « De la filiation maternelle en droit musulman », *Studia Islamica* 9, p. 49-59.

CANTINEAU 1930

J. CANTINEAU, *Le nabatéen*, 2 vol., Paris.

CAQUOT 1970

A. CAQUOT, « Les religions des Sémites occidentaux », dans *Histoire des religions*, Encyclopédie de la Pléiade, Paris, p. 307-358.

CASKEL 1954

W. CASKEL, *Lihyan und Lihyanisch* (Arbeitsgemeinschaft für Forschung des Landes Nordrhein-Westfalen, Geisteswissenschaften, Heft 4, Abhandlung), Cologne et Opladen.

DELIÈGE 1996

R. DELIÈGE, *Anthropologie de la parenté*, Paris.

DEROCHE 1987

F. DEROCHÉ, *Recherches sur l'oasis de Dedan/Al-'Ulā*, Thèse de doctorat de l'Université de Paris-Sorbonne, Paris IV, inédite.



## DHORME 1949

E. DHORME, « Les religions de Babylonie et d'Assyrie », dans E. DHORME et R. DUSSAUD (éds), *Les religions de Babylonie et d'Assyrie ; les religions des Hittites et des Hourrites, des Phéniciens et des Syriens*, MANA (Introduction à l'Histoire des religions), Paris, p. 3-330.

*Dictionnaire sabéen*

A.F.L. BEESTON, M.A. al-GHUL, W.W. MÜLLER et J. RYCKMANS, *Dictionnaire Sabéen : (anglais-français-arabe)* (Publication of the University of Sanaa, YAR), Louvain-la-Neuve-Beyrouth (1982).

## FARÈS-DRAPPEAU 2000

S. FARÈS-DRAPPEAU, « La divinité *h-ktby/hn-'ktb* en Arabie du Nord-Ouest et en Jordanie du sud », *Topoi* 9, p. 201-208.

## FARÈS-DRAPPEAU 2005

S. FARÈS-DRAPPEAU, *Dédan et Lihyān. Histoire des Arabes aux confins des pouvoirs perse et hellénistique (IV<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. avant l'ère chrétienne)*, TMO 42, Lyon.

## GRIMME 1937

H. GRIMME, « Neubearbeitung der Wichtigeren Dedanischen und Lihjanischen Inschriften », *Le Muséon* 50, p. 269-322.

## HEALEY 1993

J.F. HEALEY, *The Nabataean tombs inscriptions of Mada'in Salih*, Journal of Semitic Studies, Suppl. 1, Oxford.

## HEALEY 2001

J.F. HEALEY, *The religion of the Nabataeans : A conspectus*, Leyde.

## AL-IRYANI 1990

M. AL-IRYANI, *Fī tārīḥ al-Yaman, nuqūš musnadīya wa-ta'liqāt*, San'a.

## JAUSSEN et SAVIGNAC 1909-1914

A. JAUSSEN et R. SAVIGNAC, *Mission Archéologique en Arabie, el-'Ela, d'Hégra à Teima, Harrah de Tabouk*, vol. I-III, Paris.

## LITTMANN 1914

E. LITTMANN, *Semitic Inscriptions*, Publications of the Princeton University Archaeological Expedition to Syria in 1904-1905 and 1909 4, Leyde.

## MÜLLER 1889

D.H. MÜLLER, *Epigraphische Denkmäler aus Arabien (nach Abklatschen und Copien des Herrn Prof. Dr. Julius Euting in Strassburg)*, Vienne.

## PEACOCK 2000

D. PEACOCK, « The Roman Period (30 BC–AD 311) », dans I. SHAW (éd.), *The Oxford History of Ancient Egypt*, p. 422–445.

## RENGER 1967

J. RENGER, « Untersuchungen zum Priestertum in der altbabylonischen Zeit. 1. Teil », *Zeitschrift für Assyriologie* 58, p. 110-188

## RES

*Répertoire d'épigraphie sémitique*, publié par la Commission du *Corpus Inscriptionum Semiticarum*, sous la direction de J.-B. CHABOT, Académie des Inscriptions et des

Belles-Lettres, [t. V (n° 2624-3052), 1929, t. VI (n° 3053-3946), 1935, t. VII (n° 3947-5106), 1936-1950, rédigés par G. RYCKMANS ; t. VIII (Tables et index des tomes V, VI, VII), 1968, rédigé par J. PIRENNE], Paris.

ROBIN 1996

Chr. J. ROBIN, « Sheba dans les inscriptions d'Arabie du Sud », dans *Supplément au Dictionnaire de la Bible*, Paris, col. 1044-1256.

RYCKMANS 1951

G. RYCKMANS, *Les religions arabes préislamiques*, Louvain.

STARCKY 1957

J. STARCKY, « Palmyréniens, Nabatéens et Arabes du nord avant l'Islam », dans M. BRILLANT et R. AIGRIN (éds), *Histoire des religions* IV, Paris, p. 201-237.

STRUGNELL 1959

J. STRUGNELL, « The Nabataean goddess al-Kutba' and her sanctuaries », *BASOR* 156, p. 29-36.

WINNETT 1940

F.V. WINNETT, « The daughters of Allah », *The Moslem World* 30, p. 113-130.

WINNETT 1989

F.V. WINNETT, « The early Liḥyānite Inscription Jaussen-Savignac 49 », *Arabian Studies in Honor of Mahmoud Ghul* (Symposium at Yarmouk University, December 8-11, 1984), Wiesbaden, p. 173-174.

ZAYADINE 1989

F. ZAYADINE, « Die Götter der Nabatäer », dans M. LINDNER (éd.), *Petra und das Königreich der Nabatäer*<sup>5</sup>, Munich.

